



L'an deux mille vingt-cinq, le premier décembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal dûment convoqués le vingt-cinq novembre, se sont réunis, à la mairie-salle des fêtes, sous la présidence de M. Dominique de LA PORTBARRÉ, Maire.

PRÉSENTS :

Monsieur de LA PORTBARRÉ Dominique, Maire – Mesdames LE SCORNET Sylvie, HEMON Soizick, VILLENEUVE Catherine, Adjointes – Messieurs VUILLAUME Michel, DUVAL Yvonnick, JENOUVRIER Stéphane, Adjoints – Monsieur LEMONNIER Philippe, conseiller délégué – Mesdames THOMAS Huguette, TARDIEU Arlette, PERRIGAULT Chantal, LEPAIGNEUL Virginie, GALLOU Isabelle, SOULAT Véronique, GOUDEDRANCHE Isabelle, LE GARREC Virginie, GRANDIN Stéphanie, DABO Delphine, conseillères municipales – Messieurs LESNÉ Loïc, BELLEC Loïc, COURDENT Stéphane, SIGURET Jérôme, COTARMANAC'H Yves, JENOUVRIER Fabien, COLLET Vincent, GEORGES Patrice, conseillers municipaux.

ABSENTS :

M. LABBÉ René, conseiller municipal,

Soit 26 membres présents

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Madame Soizick HEMON, adjointe.

TARIFS COMMUNAUX POUR L'ANNEE 2026

Rapporteur Mme Catherine VILLENEUVE, Adjointe

Comme chaque année, le conseil municipal est invité à fixer les tarifs communaux relatifs aux locations de salles, cimetière, tennis, emplacements pour commerces ambulants, cirques, photocopies... La commission « Cadre de Vie » s'est réunie le 18 novembre dernier et propose le maintien des tarifs en vigueur.

FIXATION DES TARIFS COMMUNAUX	Tarifs applicables au 1er janvier 2026
SALLE DES FETES	
1 - HABITANTS DE LA COMMUNE	
Bal, buffet, repas, spectacle sans la mise à disposition de la cuisine (<i>du lundi au vendredi, soit pour 1 jour</i>)	420,00 €
Bal ...avec la mise à disposition de la cuisine	470,00 €
Forfait week-end sans la mise à disposition de la cuisine (<i>samedi et dimanche – pour les 2 jours</i>) (<i>état des lieux avec remise de clés le vendredi 13 h 30 et restitution des clés avec état des lieux le lundi matin 9h00</i>)	500,00 €
Forfait week-end avec la mise à disposition de la cuisine	550,00 €
Vin d'honneur	210,00 €
Réunion d'information	160,00 €
Assemblée générale en week-end et jours fériés	160,00 €

2 - PERSONNES HORS COMMUNE	
Bal, buffet, repas, spectacle (<i>du lundi au vendredi, soit pour 1 jour</i>) <i>Bal...avec mise à disposition de la cuisine</i>	630,00 € 680,00 €
Forfait week-end pour les deux jours sans la mise à disposition de la cuisine (samedi et dimanche) <i>(état des lieux avec remise de clés le vendredi 13 h 30 et restitution des clés avec état des lieux le lundi matin 9h00)</i>	700,00 €
Forfait week-end avec la mise à disposition de la cuisine	750,00 €
Vin d'honneur	420,00 €
Réunion d'information	320,00 €
Assemblée générale week-end et jours fériés	320,00 €
ACOMPTE	
Un acompte de 150€ (déductible du montant total dû) est facturé systématiquement lors de toute réservation et n'est pas remboursable en cas d'annulation	
CAUTION (chèque exclusivement) Méloriens et hors commune	800,00 €
MANQUEMENT au nettoyage	30 €/l'heure
Mise à disposition de la WiFi	service offert
SALLE DES FETES POUR LES ASSOCIATIONS MELORIENNES	
1ère location	gratuité
2ème location	100,00 €
NB : Toute location non annulée 3 semaines à l'avance sera facturée	
SALLE DES FETES POUR LES ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	
Location (<i>tarif préférentiel pour 1 journée</i>)	420,00 €
SALLE DE CONVIVIALITE (Vallée Verte)	
Commune	100,00 €
(<i>Syndic, notaires, autres organismes ou assemblées hors associations</i>)	
Hors Commune	150,00 €
(<i>Syndic, notaires, autres organismes ou assemblées hors associations</i>)	
CIRQUES – SPECTACLES DE MARIONNETTES	
Cirque : Forfait eau et électricité (<i>séjour de 3 jours maximum - payable à l'installation</i>)	60,00 €
Spectacle Marionnettes : Forfait nuitée pour 1 caravane (<i>payable à l'installation</i>)	15,00 €
DROITS DE PLACE	
Forfait Camions d'outillage et autres marchands (<i>payable à l'installation</i>)	30,00 €
Forfait camion marché ou food-truck (<i>payable à l'installation</i>)	50,00€ / an ou 6€ par mois
CIMETIERE	
CONCESSION	
Emplacement 2m2 - 30 ans	400,00 €
Emplacement 4m2 - 30 ans	800,00 €
COLUMBARIUM	
Location 15 ans	700,00 €

CAVURNES	
Location 15 ans	600,00 €
PHOTOCOPIES	
1 - Format A 4	
Copie recto (noir et blanc)	0,40 €
Copie recto/verso (noir et blanc)	0,80 €
copie couleur (recto) - (Médiathèque seulement)	1,20 €
copie couleur (recto/verso) - (Médiathèque seulement)	2,40 €
2 - Format A 3 (noir et blanc)	
recto	0,70 €
recto/verso	1,40 €
photocopies documents administratifs. (tarif réglementé inchangé) - page A4	0,18 €
TENNIS DETENTE	
Pour les Méloriens - Adultes	6,00 €
Hors commune - Adultes	12,00 €
Méloriens - de 12 ans	5,00 €
Hors commune - de 12 ans	6,00 €
Adhérents de l'association "Tennis de St-Méloir des Ondes"	gratuité
JARDINS FAMILIAUX	
Parcelle de 25 m ²	25 €
Parcelle de 50 m ²	50 €

Entendu cet exposé,

Après en avoir délibéré et au terme du vote suivant :

26 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE les tarifs communaux pour l'année 2026.

Extrait certifié conforme et exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture

LE MAIRE, Dominique de LA PORTBARRÉ


